

Arnaque au crédit, usurpation d'identité, faux et usage de faux

Par cadetangelique

Une personne X (dont j'ignore l'identité) à contracté un crédit à la consommation à mon nom et ce, en utilisant de faux papiers (fausse carte d'identité ou copie de photocopie nous ne savons pas) et une fausse carte de banque (à mon nom mais avec le numéro de compte de quelqu'un d'autre).

Malgré une plainte déposée à la police, une étude graphologique à laquelle je me suis soumise, la preuve de ma présence à mon travail, la société de crédit continue à me menacer et à m'envoyer des rappels de paiement et m'a même fiché en négatif à la Banque Nationale de Belgique (avec un dossier contenant des faux!). -

Je ne sais plus quoi faire et personne ne réagis ni même la police et mon avocat est très pessimiste.

La seule chose qui fait défaut dans leur dossier sont les faux papiers présentés pour obtenir ce crédit. En effet, la société de crédit affirme que pour qu'un dossier soit accepté, ce sont la carte d'identité et carte de banque **ORIGINALE** qui sont demandées. Or, j'ai obtenu la copie du dossier et la copie de la carte d'identité censée être originale n'est pas à l'échelle et la carte de banque est à mon nom mais au numéro de compte d'une société dont le propriétaire est aussi victime de cette arnaque.

Pouvez vous m'aider????